



Accident du travail declare 15 jours apres

Par **FIFI02**, le **14/05/2009** à **21:57**

Bonjour, j aimerais savoir si quelqu'un pourrait m aiguiller sur cet accident : le 15 dec 08 j me suis entaille le pouce avec une disqueuse apparemment banal mais j ai chope le staphylocoque dore le 27 dec 08 j ai du aller aux urgences a cause de douleurs grandissantes ; le docteur d SOS mains a decide de m operer pour nettoyer ; je suis reste 3 mois en arret . J avais un temoin quand ce petit pepin m est arrive ; malgre cela la secu m a rejetee a la premiere commission le 05 fevrier 09 : soit-disant que je devais passer a une deuxieme vu mon refus ; depuis plus de nouvelles . Il y a t il une alternative quelconque pour faire valoir mes droits ? Si quelqu un pouvait repondre a ma question ce serait sympa Merci d avance